



Union Nationale des Syndicats Autonomes



Compte-rendu CAPC

Compte-rendu de la CAP centrale N°5 des 3 et 4 juillet 2013

Cette séance avait pour ordre du jour:

- La titularisation de contrôleurs stagiaires
- La liste d'aptitude au grade contrôleur seconde classe
- Le tableau d'avancement au grade de contrôleur 1ère classe
- Un détachement de militaire
- 10 mutations au CSRH de Bordeaux
- 2 recours en notation 2011!!! de C2
- 20 recours en notation 2012 de C2

1) Titularisation de stagiaires:

Représentants des personnels et parité administrative se sont prononcés pour la titularisation de 4 contrôleurs de 2ème classe stagiaires.

2) Liste d'aptitude nationale:

Il y avait 92 postes à pourvoir cette année au lieu de 106 en 2012
4437 agents avaient vocation,
2367 agents avaient candidaté,
364 agents avaient été proposés en CAPL et 2009 écartés.
Il ne restait pas d'agents issus de la LC 2012

La CAPC a procédé à la nomination de 69 actifs, 23 retraités et 11 sur la liste complémentaires.
Un agent non repris au départ a été promu suite aux interventions des élus UNSA DOUANES.
Notons que les promotions sont de plus en plus sélectives! En cause, le volant de postes offerts.
Le vote a été le suivant:

- pour: administration
- abst: FO et UNSA DOUANES
- contre: CFDT, Solidaires, CGT,

3) Tableau d'avancement à contrôleur 1ère classe:

Pour ce TA il faut être au 6ème échelon de C2 depuis 1 an, avoir 5 ans de catégorie B ou de même niveau.
Les agents partant en retraite doivent le faire après la parution de l'arrêté de nomination et avoir 6 mois de grade.

L'administration impose en critère dit « utile » d'avoir la cadence moyenne à la dernière notation et une absence de dossier disciplinaire grave et non amnistié!

Suite à nos interventions l'administration a réintégré un agent, et fait citer un autre agent sur son dossier valant encouragement pour le tableau 2014.

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – **Portables** : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr



Il y avait 223 promotions possibles
611 agents avaient vocation
Une LC de 35 agents a été constituée.
Les « 14 bannis » de la promotion 2012 étaient repris en priorité.

Pour être nommé il fallait être au moins au 7ème échelon de C2 au 10 août 2011

4) Un adjudant chef de l'armée de terre a été détaché contrôleur.

Votes:

Pour: FO CFDT

Abst: UNSA DOUANES

Contre: CGT Solidaires

5) 10 agents ont été mutés sur le futur CSRH de Bordeaux à la date du 01/09/2013 avec le bénéfice de l'accompagnement social :

Les mutations ont été faites au titre du pilotage de la mise en route de cette future unité.
Tous les agents choisis l'ont été par le type de poste occupé actuellement (service de la paye ou RH) en DI.

Votes:

Pour: administration et UNSA. S'agissant de mutations de restructurés, les représentants UNSA se sont prononcés pour et précisé que l'UNSA sera attentive aux conditions d'installation des personnels.

La CFDT et Solidaires ont refusé de voter (service non créé)

La CGT et FO ont voté contre (suppressions d'emplois)

6) Recours en notation:

2 dossiers de recours pour la notation 2011 et 20 autres pour la notation 2012 étaient sur "la table" : au final 4 agents obtiennent un mois de réduction de délai et 2 agents une redéfinition de leurs appréciations phraséologiques.

Pour obtenir un mois il fallait n'avoir bénéficié d'aucun mois de réduction dans la notation contestée et avoir de très bonnes appréciations.

Par ailleurs, suite à nos interventions, une agente a eu une acceptation partielle de sa demande afin de réparer une erreur technique du notateur.

Un autre agent a obtenu, suite aux interventions des représentants UNSA DOUANES, un changement plus radical de ses appréciations, permettant ainsi de mettre en harmonie son CREP avec l'évaluation réalisée sur son poste précédent (plus des 3/4 de la période évaluée).

Les représentants UNSA DOUANES:

**Frida Louri - Cécile Dewasmès
Hervé Gadouleau - Serge Détrieux**

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr

